
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 08 MAI 2024

N° 24-00428 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture par arrêté n° 2024-1178/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 12/04/2024, d'un concours direct pour le recrutement de **trois cent vingt (320) élèves Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique**, à former à l'**Ecole Normale Supérieure (ENS)**, au profit des Ministères et Institutions, dans le centre unique de Ouagadougou, **session de 2024**.

Le nombre de postes à pourvoir est reparti conformément aux tableaux ci-dessous :

I- Enseignement Secondaire Général : 100 places

Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général selon les options suivantes :

Niveau de recrutement : **DEUG II ou L2 du système LMD**

N° d'ordre	Discipline	Nombre de postes à pourvoir
1	Français/Anglais	20
2	Français/Histoire-Géographie	20
3	Maths/SVT	30
4	Maths/PC	30
TOTAL		100

II. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel : 220 places

Professeurs certifiés de collèges d'enseignement technique et professionnel

Niveau de recrutement : **DUT/BTS/DTS/L2/DEUG II**

Disciplines	Nombres de postes
Construction mécanique	40
Fabrication mécanique	15
Electronique	05
Electrotechnique	18

Energie solaire	10
Construction-Bâtiment	08
Dessin-Bâtiment	07
Plomberie	05
Topographie	05
Structures Métalliques	18
Froid et climatisation	10
Informatique de gestion	12
Vulgarisation agricole	05
Agronomie/horticulture	08
Economie rurale	05
Broderie	05
Coupe couture	08
Tissage	06
Technologie textile	05
Dessin d'Arts	05
Droit/législation	20
TOTAL	220

A-CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les personnes des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgées de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2024, titulaires **du diplôme requis** à la date de clôture des inscriptions à ce concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

Les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi sont :

- avoir une acuité visuelle normale ou après correction s'il y a lieu ;
- n'être atteint ni de surdité ni de bégaiement.

Les personnes déjà intégrées dans la fonction publique ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Les personnes admises à un concours, ayant subi l'enrôlement biométrique pour l'intégration à la fonction publique ou déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

I. Enseignement Secondaire Général

Sont autorisés les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-après :

Emploi	Options	Niveau de recrutement
		DEUG II ou L2 dans les filières de formation suivantes :
Professeurs certifiés de collèges d'enseignement général	Français/Anglais	Lettres modernes, linguistique ou en Anglais
	Français/Histoire-géographie	Lettres modernes, linguistique, Histoire ou Géographie
	Maths/SVT	Mathématiques ou sciences de la vie et de la terre
	Maths/PC	Physiques ou en Chimie ou Mathématiques

II. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

Sont autorisés les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Filières	Spécialités	DIPLOME
01	Génie mécanique	Construction mécanique	BTS/DUT/DTS en Génie mécanique
02		Fabrication mécanique	BTS/DUT/DTS en Génie mécanique
03	Génie électrique	Electronique	BTS/DUT/DTS en Génie électrique option Electronique, Réseaux et systèmes de télécommunication, Ingénierie des systèmes électriques
04		Electrotechnique	BTS/DUT/DTS en Génie électrique option Electrotechnique, Ingénierie des systèmes électriques
05		Energie solaire	BTS/DUT/DTS en Génie électrique option Energie solaire, Energies nouvelles et renouvelables, Energétiques
06	Génie civil	Construction-Bâtiment	BTS/DUT/DTS en Génie civil option : Construction ou Bâtiment
07		Dessin-Bâtiment	BTS/DUT/DTS en Génie civil option : dessin
08		Plomberie	BTS/DUT/DTS en Génie civil option : Plomberie
09		Topographie	BTS/DUT/DTS en Génie civil option : topographie
10		Structures Métalliques	BTS/DUT/DTS en Génie civil option : Structure ou Construction métallique
11	Génie énergétique	Froid et climatisation	BTS/DUT/DTS en Froid et climatisation
12	Technologie de l'Information et de la Communication	Informatique de gestion	BTS/DUT/DTS en Informatique option : Informatique de gestion, génie logiciel, programmation
13	Agro-sylvo-pastoral	Vulgarisation agricole	BTS/DUT/DTS en Vulgarisation agricole ou en Agriculture, Agronomie, Zootechnie
14		Agronomie/horticulture	BTS/DUT/DTS en Agronomie ou en Agriculture ou en Horticulture
15	Matériaux souples	Broderie	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Broderie
16		Coupe couture	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Coupe couture
17		Tissage	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Tissage
18		Technologie textile	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Textile
19		Dessin d'art	BTS/DUT/DTS en Matériaux souples option Dessin d'art
20	Sciences juridiques	Droit/législation	DEUG II, L2 en Sciences juridiques et politiques

B- INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME

Les dossiers de candidature sont reçus exclusivement sur la plateforme d'inscription en ligne e-concours, à l'adresse www.econcours.gov.bf ou par téléchargement de la version mobile Android de l'application eConcoursBF (disponible sur le site www.econcours.gov.bf), du 11 mai à 00h 00mn au 20 mai 2024 à 23h 59mn.

C- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont déclarés admissibles par ordre alphabétique. En outre, ils subiront obligatoirement une épreuve orale. Leur admission ne sera définitive qu'après la validation de leurs dossiers physiques, dans la limite du nombre de postes à pourvoir et sous réserve d'un contrôle approfondi.

Les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à la **Direction Générale des Examens et Concours (DGEC)**.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée par le candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone et le centre de composition ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ou de son attestation, ou de l'attestation indiquant la validation du niveau L2 du système LMD ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport en cours de validité ;
- un certificat de visite et de contre-visite revêtu d'un timbre fiscal de 300 francs CFA et datant de moins de trois (03) mois, attestant que le candidat a une acuité visuelle normale ou après correction et n'est atteint ni de surdité ni de bégaiement.

Tout dossier incomplet ou non conforme sera rejeté.

Toutefois, l'admission n'est définitive qu'après un contrôle approfondi.

En cas d'admission, le candidat sera invité à fournir des pièces complémentaires.

D- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le concours comporte deux (02) phases : une phase écrite et une phase orale.

Seuls les candidats admissibles subiront la phase orale.

1°) **La phase écrite d'admissibilité se déroule selon les horaires ci-après :**

- 07h30 à 11h30 : épreuve de spécialitécoef : 4
- 12h30 à 14h30 : culture généralecoef : 1

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats aux options Mathématiques/Physique-Chimie, Mathématiques/Sciences de la Vie et de la Terre, Français/Anglais, Français/Histoire-géographie et ceux aux options Histoire-Géographie et Physique-Chimie sont informés qu'ils composent dans chacune des spécialités.

2°) **L'épreuve orale consiste en un entretien devant un jury.**

Toute note inférieure à 10/20 aux épreuves orales est éliminatoire.

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport ayant servi à l'inscription.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de la CNIB ou du passeport ne sont pas acceptées.

La durée de la formation est de **vingt-quatre (24) mois**.

Tout candidat admis qui ne se serait pas présenté à l'école de formation quinze (15) jours après la date de la rentrée sera déclaré défaillant et remplacé par un candidat de la liste d'attente, suivant le classement par ordre de mérite.

Les candidats admis subissent une formation à l'issue de laquelle ils sont intégrés dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire.

L'appel des candidats est fixé à **06h30mn** le jour de l'administration des épreuves.

Les date et lieux du déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADO
Officier de l'Ordre de l'Étalon